

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du lundi 9 mars 2020

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (26) : Jean louis DEMELIN, Michel SARRAN, Jean Luc CARRERE, Jean Louis SARDA, Carole BRETON, Martine PIERA, Frédéric BES, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jean Louis LACUBE, Daniel MARIN, Michel POUDADE, Alain BOUSQUET, Pierre RIU, Pierre BATAILLE, Philippe LOOS, Daniel GOMES, Stéphanie PRUDENTOS, Jean Pierre ASTRUCH, Michel GARCIA, Georges VICENS, Michel SANTANACH, Jean Pierre JULIEN, Antoine TAHOCES, François DELCASSO, Yves DOURLIACH (procuration à Pierre Bataille)

Date de convocation : 2 mars 2020

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Modification du tableau des effectifs, emplois permanents de l'établissement.

Le lundi 9 mars 2020 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Pyrénées de la Mairie de Mont-Louis, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Considérant le tableau des effectifs adopté le lundi 20 janvier 2020 ;

Le Président propose à l'Assemblée de mettre à jour le tableau des effectifs de la Communauté de communes Pyrénées catalanes, suite à la décision du conseil communautaire de créer trois emplois suite à avancements de grade au titre de l'année 2020, emplois permanents, accessibles uniquement par la voie d'avancements de grade ; ce qui ne nécessite pas de vacances d'emplois, de publicité :

- création d'un emploi d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe, à temps complet 35/35^{ième}
- création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet 25/35^{ième},
- création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet 22/35^{ième} ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le budget de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de l'établissement à la date de ce jour,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante:

- adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après :

Emplois	Service	Cadres d'emplois	GRADE	Quotité	Nombre
Directeur général des services	Administratif	Ingénieur territorial		35/35ième	1
Chargée de projets	Administratif	Technicien territorial	technicien principal de 1 ^{ère} classe	35/35ième	1 NP
Agente chargée d'animation et du social	Administratif	Adjoint administratif	adjoint administratif territorial	16/35ième	1
Agente comptable	Administratif	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35/35ième	1
Chargé de communication-Régisseur de recettes	Administratif	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Chargé de communication	Administratif	Adjoint d'animation	adjoint territorial d'animation	35/35ième	1

Responsable du service scolaire, Responsable financière	Administratif	Rédacteur	rédacteur	35/35ième	1
Agent(e) d'accueil	Administratif	Adjoint administratif		35/35ième	1
Gestionnaire des ressources humaines	Administratif	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 1ère classe	35/35ième	1
Responsable des marchés publics	Administratif	Rédacteur	rédacteur principal de 1ère classe	35/35ième	1
Agente chargée des marchés publics	Administratif	Adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	28/35 ^{ième} A, temps partiel 80% de 35/35ième	1
Chargé de développement	Administratif	Attaché		35/35ième	1
Responsable du service ordures ménagères	Ordures Ménagères	Attaché territorial		35/35ième	1
Agent technique polyvalent	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique	35/35ième	1
Chef d'équipe -service ordures Ménagères cdts remplies à p. du 01/10/2020	Ordures Ménagères Avancement	Agent de maîtrise Au grade de :	agent de maîtrise agent de maitrise principal	35/35ième	1
Agent technique polyvalent de déchèteries	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique	35/35ième	2
Agent technique polyvalent de déchèteries	Ordures Ménagères	Agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Agente technique polyvalente de déchèteries	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Gestionnaire chargée de l'exploitation des déchèteries	Ordures Ménagères	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	Ordures Ménagères	Adjoint technique	adjoint technique principal de 1ère classe	35/35ième	1
Agent technique-mécanicien	Technique	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Agent technique – mécanicien	Technique	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Responsable technique à compter du 06/03/2020	Technique Promotion interne au grade de	Adjoint technique Agent de maîtrise	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe agent de maîtrise	35/35ième	1
Agent technique - Responsable des pisteurs-secouristes	Technique	Adjoint technique	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35/35ième	1
Gestionnaire des sentiers de randonnée	Technique	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Agent technique chargé de l'entretien des bâtiments à compter du 01/03/2020	Technique Avancement	Adjoint technique Au grade de :	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe adjoint technique principal de 1^{ère} classe	35/35ième	1
Agent technique - mécanicien	Technique	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2ème classe	35/35ième	1

Agente chargée d'entretien des surfaces et des sentiers de randonnée	Technique Avancement	Adjoint technique Au grade de :	adjoint technique adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	25/35ième	1
Responsable des Infrastructures	Technique	Technicien territorial		35/35ième	1
Agent(e) technique polyvalent(e)	Technique	Adjoint technique	adjoint technique	35/35ième	2
Coordinateur réseau médiathèques	Culturelle Avancement	Assistant de conservation Au grade de :	assistant de conservation assistant de conservation du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
SERVICE SCOLAIRE					
Auxiliaire de puériculture	Scolaire	Auxiliaire de puériculture territorial		35/35ième	2 NP
Directrice ASLH	Scolaire	Animateur territorial		35/35ième	1 1 NP
Directrice adjointe ASLH	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1
Agente d'animation, Accomp.éd.en crèche	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1
Agente d'animation	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		33/35ième	1
Agente d'animation	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		8/35ième	1
Agent d'animation	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1
Agent d'animation	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1 NP
Agent d'animation	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		32/35ième	1 NP
Directrice de crèche	Scolaire	Educateur territorial de Jeunes Enfants		35/35ième	1
Coordinatrice Caf- Gestion de la paye –Rh contractuels	Scolaire Administratif	Adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 2ème classe des Ecoles Maternelles	34/35ième	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	25/35 ^{ième}	1
Agente technique	Scolaire Avancement	Adjoint technique territorial Au grade de :	adjoint technique adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	22/35ième	1
Agent technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	24/35ième	1 NP
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	24.5/35ième Temps partiel 70%	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	28/35ième	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	30/35ième	1

Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	29/35ième	1
Agente d'animation, Accomp.éduc.en crèche	Scolaire	Adjoint d'animation territorial	adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	2
Agent d'animation en centre de loisirs	Scolaire	Adjoint d'animation territorial	adjoint d'animation	35/35ième	2
Auxiliaire de puériculture Accomp.éduc. en crèche	Scolaire	Agent social territorial	agent social principal de 2 ^{ème} classe	35/35ième	1
Auxiliaire de puériculture Accomp.éduc. en crèche	Scolaire	Agent social territorial	agent social principal de 2 ^{ème} classe	32/35ième	1
Agente d'accompagnement éducatif en crèche	Scolaire	Agent social territorial	agent social	35/35ième	2
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	35/35ième	1
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles		
à compter du 06/03/2020	Promotion interne au grade de	Agent de maîtrise	agent de maîtrise	35/35ième	1
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 2ème classe des Ecoles Maternelles	33.60/35ième	1
Auxiliaire de puériculture Directrice adjointe de crèche (NB : NP non pourvu)	Scolaire	Auxiliaire de puériculture	auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35/35ième	2

OUI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **d'adopter le tableau des effectifs, tel que présenté ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme
 Mont Louis, le lundi 9 mars 2020.

Jean Louis DEMELIN
 Président



Envoyé le 10-03-2020 à la Préfecture
 Accusé de réception le 10-03-2020
 NOTIFICATION FAST